

## Interpellation introduite par M. BENHAMMOU Saïd relative à l'installation d'un nouveau distributeur de billets dans le quartier de la Place Houwaert

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil,

Depuis plusieurs années, les habitants de la commune — et en particulier ceux du quartier de la **Place Houwaert** — font face à des **difficultés croissantes pour accéder à de l'argent liquide**, en raison de la fermeture progressive de nombreux établissements bancaires et de la disparition de points de retrait.

Entre 2019 et 2025, plus de **2 500 distributeurs de billets** ont disparu à l'échelle du pays, ce qui a conduit le Gouvernement fédéral à s'engager à garantir un accès suffisant au cash pour l'ensemble de la population. Cet enjeu est particulièrement crucial dans des quartiers **densément peuplés**, à forte activité commerciale, accueillant également des écoles et constituant des axes importants de transports en commun, comme c'est le cas autour de la Place Houwaert.

Dans ce contexte, un **nouveau distributeur de billets** a récemment été installé **au numéro 66 de la rue de la Commune**, en façade d'un commerce local, à la suite d'une mise en relation facilitée par la Commune entre l'opérateur **Euronet** et le commerçant concerné.

Cette installation répond à un **besoin réel** exprimé par de nombreux habitants, notamment les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, celles moins à l'aise avec les outils numériques ou encore les publics plus précarisés, pour qui l'argent liquide demeure un **moyen de paiement indispensable**.

Dès lors, je souhaiterais interroger le Collège communal sur les points suivants :

1. **Quel rôle précis la Commune a-t-elle joué** dans l'installation de ce distributeur de billets rue de la Commune ?
2. Cette installation s'inscrit-elle dans une **stratégie plus large visant à améliorer l'accès au cash** sur l'ensemble du territoire communal ?
3. Le Collège a-t-il identifié **d'autres quartiers insuffisamment desservis** en distributeurs de billets, et des démarches sont-elles en cours ou envisagées pour y remédier ?
4. Enfin, quelles **garanties** existent quant à la **pérennité, à l'accessibilité et à la sécurité** de ce distributeur pour les habitants et les commerçants du quartier ?

Je vous remercie pour vos réponses.